

CAN n° :
N° compteur : 125 48 195
Index I : 3304804 Index II :

DISTRIBUTEUR	PV vu
Nom	
Date	
Signature	



Organisme de contrôle a.s.b.l.

PROCES-VERBAL D'INSPECTION D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DE CHANTIER - D'UN RACCORDEMENT PROVISOIRE/DEFINITIF RESIDENTIEL

Type d'inspection : examen de conformité avant mise en service / visite de contrôle

suivant : RGIE art. 86 / RGIE art. 87 / RGIE art. 270 / RGIE art. 271 / RGIE art. 276 / RGIE art. 276bis /

Complément au rapport n°

Type d'installation : Nouvelle / Extension / Modification / Provisoire / Existante / Renforcement / Scission du Comptage
Modification de tension d'alimentation / Transfert de propriété

Type de locaux :

Lieu d'inspection : Rue des Bruyères 308 - 3130 Gosselies L.L.N.

Propriété de :

Mandant :

Installateur :

TVA :

Inspecteur :

carte ID :

Délivré à :

Date :

Date d'inspection :

DESCRIPTION

Tension de service : 1 x 230 V 3 x 230 V 3N 400V + N Protection max. : Max 63A Commutateur ; position :

Protection principale : Disj. : 63A Interrupteur / sectionneur :

Liaison comptage - coffret de répartition : type de câble : nombre de conducteurs : diamètre : mm²

Câble de raccordement au réseau : type de câble : nombre de conducteurs : 3 diamètre : 10 mm²

Réseau aérien / Raccordement souterrain au réseau aérien / Réseau souterrain - Fourreau : présent / absent - Plaque d'isolation : présente / absente

Electrode de terre : Type : boucle / barres / piquets / conducteurs horizontaux Section : 16 mm² Résistance de dispersion : 10 Ω

Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 10 Résistance d'isolement général : 23 MΩ

interrupteur différentiel : Général : 40A / 0,03A mA Supplémentaire : 40A / 0,03A mA

Fonctionnement bouton d'essai : en ordre - pas en ordre Contrôle boucle de défaut : en ordre - pas en ordre

Installation exécutée conformément aux schémas : oui-non

Etat du matériel électrique : en ordre - pas en ordre

Protection contre les chocs électriques : contact direct : en ordre - pas en ordre

contact indirect : en ordre - pas en ordre

Continuité PE- et liaison équipotentielle : en ordre - pas en ordre

Matériel fixe et mobile : en ordre - pas en ordre

Description : voir les schémas en annexe - appareils

DETERMINATIONS - NOTE (N) - INFRACTION (I) - Les numéros réfèrent aux infractions standard au verso.

N La liaison équipotentielle principale et supplémentaire n'est / ne sont pas encore raccordées.

N La salle de bains - le(s) compteur(s) d'eau, - de gaz, - le chauffage central - n'est / ne sont pas encore placés.

CONCLUSION

L'installation est conforme / n'est pas conforme aux prescriptions du RGIE.

L'interrupteur différentiel général a été plombé par des scellés au sigle OCB.

Le(s) schéma(s) unifilaire(s) et de position ont été signés pour approbation.

La visite de contrôle prévue par l'article 271 du RGIE doit avoir lieu au plus tard le 13.04.2016 ainsi qu'avant la mise en service d'une modification / extension importante réalisée avant cette date.

L'installation peut / ne peut pas être mise en service / ne peut rester en service qu'à condition de remédier sans délais aux infractions constatées et que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Pour le directeur,
l'inspecteur